

ARRETE DU MAIRE

N°VDV20250423_018

DELEGATION DE SIGNATURE D'OFFICIER D'ETAT-CIVIL

Le Maire de Vendeville

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Conseillers,

ARRETE**ARTICLE 1 :**

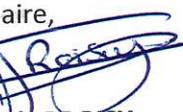
Madame NAESSENS Marie-Claire, Conseillère Municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat-Civil dans ladite Commune pour le Vendredi 27 Juin 2025.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes de la Mairie et transmis à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-de-France,
- Monsieur le Procureur de la République.

Fait à Vendeville, le 23 Avril 2025

Le Maire,

Ludovic PROISY



The seal is circular with the text 'MAIRIE DE VENDEVILLE' around the top and '(59175)' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a shield, with a crown above. Two stars are positioned on either side of the coat of arms.